

FICHE D'INFORMATIONS PRATIQUES

HOPITAL TENON
4, RUE DE LA CHINE 75020 PARIS

PLATEFORME DE GENOMIQUE DES TUMEURS SOLIDES (PR R LACAVE)

CONTACTS : Pr Roger LACAVE, Virginie POULOT, Sylvain HUGONIN

TEL LABORATOIRE : 01 56 01 65 15 / 88 29

TEL SECRETARIAT : 01 56 01 78 79

Informations pratiques concernant la recherche du statut mutationnel de **EGFR** dans les **cancers broncho-pulmonaires non à petites cellules (CBNPC)** à l'Hôpital Tenon

Pour quels patients :

Patients atteints de cancer bronchique non à petites cellules stade IIIB ou IV

Des informations complémentaires sont disponibles sur la fiche médicale « Poumon / CBNPC - EGFR / mutations activatrices » de l'AP-HP.

Dans quels buts :

1/ Identifier les patients susceptibles de bénéficier d'un traitement ciblé anti-EGFR (gefitinib ou erlotinib) par recherche de mutations activatrices sur les exons 18-21 prédictives d'une réponse au traitement.

2/ Rechercher des mutations de résistance sur l'exon 20 (T790M ou insertion) au diagnostic ou lors de la rechute après traitement initial par TKi.

Des informations complémentaires sont disponibles sur la fiche médicale « Poumon / CBNPC - EGFR / mutations activatrices » de l'AP-HP.

Sur quels prélèvements :

PRELEVEMENTS TISSULAIRES :

tumeur primitive ou localisation métastatique

tissus fixés préférentiellement en formol ou AFA, *proscrire formellement le liquide de Bouin*

inclus en paraffine

la cellularité tumorale sera systématiquement évaluée sur coupe après coloration HES

PRELEVEMENTS CYTOLOGIQUES :

produits de cyto-ponctions, brossage bronchique, LBA, liquide pleural

prélèvement à acheminer dans un liquide de conservation stérile (NaCl, milieu de culture, proscrire les milieux hypotoniques)

la cellularité tumorale de l'échantillon communiqué devra être systématiquement précisée sur la fiche de demande

Où adresser sa demande (courrier médical urgent mentionné sur l'enveloppe) et le prélèvement

Référent : Virginie Poulot

Laboratoire : Hôpital Tenon

Service d'Histologie Biologie Tumorale, Pr JF BERNAUDIN

Plateforme de génomique des tumeurs solides

4, rue de la Chine
75971 PARIS Cedex 20
01.56.01.65.15 ou 88.29

- Le prélèvement sera aussi enregistré dans le logiciel de gestion du Service d'Anatomie Pathologique
- Le prélèvement reçu sera validé pour l'analyse moléculaire après examen par le Dr Martine Antoine (martine.antoine@tnn.aphp.fr)
- Les coupes de tissus, après macro-dissection éventuelle, sont préparées pour l'extraction de l'ADN dans le service d'Anatomie Pathologique, sous la responsabilité du Dr Martine Antoine, puis transmises pour les études moléculaires dans le service d'Histologie-Biologie Tumorale
- Le bloc tissulaire vous sera réadressé en même temps que le résultat

Que faut-il envoyer :

- **le bloc tumoral le plus riche en cellules tumorales** (par rapport aux cellules totales de l'échantillon) ainsi que la lame HES correspondante
- **le compte rendu d'examen** anatomo-pathologique correspondant au prélèvement
- **le Bon de demande d'examen** (téléchargeable sur le site) dûment rempli, comportant notamment les **coordonnées complètes du clinicien demandeur** pour une transmission optimale des résultats.
- la fiche de dédommagement pour désarchivage, le cas échéant.

Quel est le délai de rendu de l'analyse ?

Délai de rendu des résultats à partir de la réception du prélèvement : 8 à 18 jours

En cas de situation d'urgence, la mention **URGENT** sur le Bon de demande d'examen permettra, si possible, de réduire le délai de rendu.

Le résultat est adressé aux correspondants cliniciens dont les coordonnées sont précisées dans le bon de demande d'examen.

Quelles techniques d'analyse utilisons-nous ?

- Après analyse de la lame HES pour sélectionner une zone suffisamment tumorale, le bloc tumoral est coupé (avec ou sans macro-dissection) sur un microtome : 4 à 5 coupes de 20µm sont réalisées et transférées dans un tube identifié.
- L'extraction de l'ADN est réalisée à partir des coupes tissulaires à l'aide du kit d'extraction QIAmp (QIAGEN) selon un protocole standardisé. L'ADN est ensuite dosé en spectrophotométrie.
- La recherche de délétions/insertions des exons 19 et 20 est réalisée par analyse de produits d'amplification par « sizing » en électrophorèse capillaire.
- La recherche de mutations ponctuelles des exons 18 (G719S), 20 (T790M) et 21 (L858R) est effectuée par sonde Taqman.

Quel est le délai de rendu de l'analyse ?

Délai de rendu des résultats à partir de la réception du prélèvement : 8 à 18 jours

En cas de situation d'urgence, la mention **URGENT** sur le Bon de demande d'examen permettra, si possible, de réduire le délai de rendu.

Le résultat est adressé aux correspondants cliniciens dont les coordonnées sont précisées dans le bon de demande d'examen.